



Informations relatives à votre inscription

Contenu

Frais matériel & consommables	2
Organisation.....	2
Remboursement lait	2
Contribution aux frais	2
Achat du lait	2
Lait de la ferme	2
Lait dé lactosé	2
Boissons végétales	2
Emplacement et responsable.....	2
Carte interactive avec tous les bars à lait	2
Commande de matériel.....	3
Catalogue des prestations	3
Quantités	3
Matériel manquant.....	3
Délai de commande et livraison.....	3
Swiss-quiz	3
Jeu d'adresse ou lunettes virtuelles	3

Journée du Lait Suisse le 20 avril 2024

Frais matériel & consommables	<p>Le matériel que vous commandez et l'envoi sont gratuits. Swissmilk vous rembourse les frais pour le lait (incluant le lait dé lactosé) et vous verse une contribution aux frais pour tout stand organisé en dehors de la ferme. Veuillez voir le paragraphe « remboursement lait ».</p> <p>Veuillez noter que les éventuels frais pour employé·es ne sont pas pris en charge.</p>
Organisation	<p>En tant que responsable de stand, vous êtes en charge de l'organisation du stand et de la distribution de lait. Nous vous soutenons volontiers pour l'obtention des différentes autorisations (place, mini-zoo, etc.). Veuillez contacter Gaëlle Grosjean, 031 359 57 81, gaelle.grosjean@swissmilk.ch.</p>
Remboursement lait	<p>Les frais pour le lait utilisé (incluant le lait dé lactosé) vous sont remboursés avec l'envoi du formulaire de remboursement et les justificatifs originaux.</p> <p>Seuls le lait et les produits laitiers suisses seront remboursés. Les boissons végétales ne sont pas remboursées.</p> <p>Merci de nous envoyer le formulaire rempli et les justificatifs à l'adresse indiquée sur le formulaire. Vous pouvez également nous faire une facture.</p>
Contribution aux frais	<p>Swissmilk verse une contribution aux frais pour tout stand organisé en dehors de la ferme.</p> <p>Swissmilk se réserve le droit de décider du versement de la contribution selon l'emplacement du stand de lait.</p>
Achat du lait	<p>L'organisation relative à l'achat du lait vous revient. Vous pouvez vous ravitailler auprès d'un producteur·trice de lait (voir paragraphe « lait de la ferme »), d'un commerçant, ou dans un magasin suisse de votre choix (p. ex. Coop, Migros, Volg, etc.).</p> <p>Nous vous remboursons ensuite le montant payé à travers le formulaire de remboursement (lait dé lactosé compris). Voir paragraphe « remboursement lait ».</p>
Lait de la ferme	<p>Vous êtes producteur·trice de lait et vous utilisez le lait de votre ferme ? Nous vous rappelons que le lait doit être pasteurisé, c'est-à-dire chauffé pendant 15 secondes à 72° C au moins. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans la notice d'hygiène.</p> <p>Remboursement du lait de la ferme Veuillez établir une quittance pour le lait et nous l'envoyer avec le formulaire de remboursement original dûment rempli (pas de copie).</p>
Lait dé lactosé	<p>Il se peut que des passants soient intolérants au lactose. Pensez-y et prévoyez pour eux du lait dé lactosé (achetez-en 1 à 2 litres). Les frais vous seront aussi entièrement remboursés.</p>
Boissons végétales	<p>Merci de ne pas acheter de boissons végétales. Ces dernières ne remplacent pas le lait du point de vue des nutriments et ne seront pas remboursées.</p>
Emplacement et responsable	<p>Veuillez nous signaler assez tôt les éventuels changements d'emplacement ou de personnel (nouveau responsable de stand, annulation de l'événement sur un site prévu, déplacement du stand, etc.).</p>
Carte interactive avec tous les bars à lait	<p>Nous tenons une carte interactive avec tous les emplacements sur notre site web www.swissmilk.ch/journeedulait</p> <p>Veuillez pour cela nous indiquer par le formulaire de commande les informations relatives à votre emplacement.</p>



Journée du Lait Suisse le 20 avril 2024

Commande de matériel	Effectuez la commande en ligne sur www.swissmilk.ch/standdulait
Catalogue des prestations	<p>En tant que producteur·trice de lait actif, vous avez la possibilité de commander plus de matériel pour votre stand de lait. Veuillez pour cela utiliser notre catalogue des prestations (www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait).</p> <p>Équipement Avez-vous besoin d'une tente ou d'une table de bar ? Veuillez prendre note que le matériel est disponible en quantités limitées et qu'il est attribué selon la date de commande. Nous vous recommandons de réserver rapidement. (Les frais de location et de transport sont pris en charge par Swissmilk.)</p> <p>Consommables Vous avez la possibilité de commander du matériel supplémentaire comme un rouleau de nappe ou des petits drapeaux. En tant que producteur·trice de lait avec n° SIPA, vous bénéficiez d'un crédit annuel d'une valeur de 300 CHF pour l'achat de matériel supplémentaire selon les conditions du catalogue des prestations. Les commandes supplémentaires sont déduites de l'avoir annuel SIGA et, le cas échéant, facturées. Les consommables non utilisés peuvent être renvoyés gratuitement par la poste (étiquette GAS jointe) ou retournés lors de livraisons liées aux équipements.</p>
Quantités	<p>Le bulletin vous permet de commander le matériel dont vous avez besoin ; merci de ne pas en commander plus que nécessaire. Le matériel est créé spécialement pour cette occasion. Afin que nous puissions planifier la production des quantités exactes, les commandes doivent nous parvenir en temps voulu et doivent être raisonnables et appropriées.</p> <p>Pour 200 gobelets de 2 dl, nous vous recommandons 8 boîtes de poudre de milkshake : Une boîte de poudre de milkshake de 240 g = 4,5 – 5 l de milkshakes</p>
Matériel manquant	Pour des raisons logistiques, les commandes peuvent être envoyées en plusieurs petits paquets. Si du matériel devait encore manquer, veuillez vous adresser sans délai au Contact Center, au numéro de téléphone 031 359 57 28 ou journeedulaituisse@swissmilk.ch , afin que vous le receviez à temps.
Délai de commande et livraison	Le matériel peut être commandé d'ici au 31 janvier 2024 et sera livré jusqu'à fin mars.
Swiss-quiz	<p>Notre concours se déroule en ligne. Il débutera le 20 avril et durera jusqu'à la mi-mai 2024 environ. Site web : www.swissmilk.ch/swissquiz</p> <p>Les participant·es doivent répondre en une seule fois à cinq questions sur le lait suisse et la durabilité. Ils participent ainsi automatiquement au tirage au sort. S'ils répondent faux à une question, le quiz recommence avec de nouvelles questions. À noter que la participation au concours n'est possible qu'une seule fois.</p>
Jeu d'adresse ou lunettes virtuelles	<u>Matériel de location !</u> Doit être retourné avec le bulletin de retour après la Journée du Lait Suisse.

Si vous avez un souhait particulier ou des questions, nous restons volontiers à votre disposition.

Pour toute **commande supplémentaire** ou en cas de questions concernant la **commande** :

Contact Center, tél. 031 359 57 28
journeedulaituisse@swissmilk.ch



En cas de questions sur l'**organisation** :

Gaëlle Grosjean, tél. 031 359 57 81
gaelle.grosjean@swissmilk.ch